



N° Vert 80 00 88 88

Ne vous faites pas complices des crimes économiques, dénoncez toute fraude ou corruption dans les marchés publics !

Mise en place de l'équipe dirigeante de TogoCom



Atcha Dédji Affoh à la Direction Générale P4

WARAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 11 Janvier 2018 N° 173 - Prix 250 F CFA

Contribution des médias à l'atteinte des ODD

RÉMEDD-Togo lance ses activités P2

Le TOGO produit du pétrole ou pas ?

La Banque de France corrige l'erreur annoncée par la BCEAO P4

Problématique de l'emploi des jeunes

Le Chef de l'Etat déterminé P5

Réjouissance des natifs Kabyè à Lomé



La communauté d'Atchangbadè en mode « Kamou » à Sogbossito P2

Crise politique, déclarations par médias interposés, persistance des manifestations publiques...



Dialogue, où es tu ? P3

Après la présentation des vœux à ses membres et sympathisants



Le Mouvement des Jeunes Unir part à la conquête des cœurs avec les "Rencontres Unies" P3

Réjouissance des natifs Kabyè à Lomé La communauté d'Atchangbadè en mode « Kamou » à Sogbossito

Le village de Sogbossito à Lomé a de nouveau vibré au rythme de la danse traditionnelle "Kamou" dimanche dernier après celle exécutée le jour de l'an. Une foule immense sortie à l'appel des ressortissants du canton d'Atchangbadè à Lomé. La danse s'est déroulée sur le terrain de l'EPP Sogbossito. Enfants, jeunes et vieux présents sur les lieux n'ont pu s'empêcher d'exécuter quelques pas de danse. Des personnes bien habillées et présentes sur le site en tant que spectatrices ont été vite absorbées par la danse. Selon **Sindjalim Toyi Palanga**, chef coutumier de la communauté d'Atchangbadè à Lomé, la danse Kamou est exécutée après la récolte du sorgho en pays Kabyè. Elle est reproduite à Lomé en faveur des enfants qui n'ont pas l'occasion d'aller au village vivre la tradition. « On danse "Kamou" pour montrer aux enfants comment la tradition se fait en pays kabyè. Ce n'est pas à tout moment que les enfants vont au vil-

lage. Certains parents aussi n'ont pas les moyens d'amener leurs enfants voir la tradition au village. Pendant les vacances, ils les amènent voir les évala seulement. En pays kabyè, après la récolte du sorgho, il faut remercier les mânes des ancêtres. C'est cette cérémonie que nous faisons comme ça à Lomé. », nous a-t-il expliqué. Pour un autre chef coutumier, la danse "Kamou" exécutée à Lomé permet aussi aux enfants de découvrir les instruments de musiques utilisés dans leur tradition et comment ils sont joués. La danse « kamou », danse de réjouissance, est marquée par l'habillement des danseurs qui sort de l'ordinaire. Par exemple, des hommes se déguisent en femmes, les femmes en hommes voire en soldats, avec une certaine exagération. Pourquoi s'habillent-ils de cette manière ? « Celui qui s'habille bizarrement veut attirer l'attention des spectateurs sur



lui. Cela donne une teinte d'humour à la danse. », nous a expli-

qué le chef **Sindjalim**. Selon les organisateurs, la fête a été

belle. « C'est une très belle fête. Nous sommes très ravis de venir assister en tant que kabyè. On souhaite qu'il n'y ait pas de scandale entre nous les jeunes et les vieux et que la fête se termine dans de bonnes conditions », nous a confirmé **Pèrena**, un danseur rencontré sur les lieux. Photos album à la page 8.

Jack NUKUNU

Contribution des médias à l'atteinte des ODD

RéMEDD-Togo lance ses activités

Le Réseau des Médias Engagés pour le Développement Durable au Togo (RéMEDD-Togo) a lancé officiellement ses activités le 9 janvier dernier à Lomé. C'était en présence de plusieurs personnalités de la presse notamment le président par intérim de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), le président de l'Observatoire Togolais des Médias, le Directeur de la maison de la presse.



RéMEDD-Togo est un réseau de plus de 200 médias togolais engagés à accompagner les secteurs public et privé dans la réalisation des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 au Togo, l'un des pays pilotes. « Le réseau a pour

but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socio-économique des communautés de base dans une approche de développement humain durable et participatif », a expliqué Akollor Sassou Atialo,

Suite à la p 4

W ARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45 / 22-61-13-06
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETAIRE DE REDACTION

Pamphile S. NUMENYA

REDACTION

EZI Akoma

Achile

A. Fic

Jack Nukunu

Hubertine Akoui

Séna Le Libre Penseur

INFOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

La Colombe

Tirage : 3.000 Exemplaires

Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :
appelez le 90- 02- 52- 45**

*Retrouvez
votre Journal*

W ARAA
Les Vainqueurs

*chaque jeudi
dans les kiosques*

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Crise politique, déclarations par médias interposés, persistance des manifestations publiques...

Dialogue, où es tu ?

Face à la presse le 8 janvier dernier, la coalition des 14 partis de l'opposition togolaise a annoncé de nouvelles marches. Deux dates déjà à l'agenda, le 13 et le 20 janvier. La marche du 20 janvier sera particulière parce qu'elle se fera par les femmes sur toute l'étendue du territoire national. Pour les responsables de l'opposition, les marches se poursuivront et ils comptent d'ailleurs accentuer la pression sur le gouvernement.

Depuis le début de la crise, les acteurs du pouvoir tout comme ceux de l'opposition déclarent être dispo-



sés à dialoguer, mais dans les faits, on ne sent pas en réalité cette bonne foi. Les deux partis ne font que s'attaquer par médias interposés et dans des meetings. Dernièrement, le Chef de l'Etat dans son discours de vœux à la Nation a encore parlé de dialogue. « Le dialogue doit rester la voie privilégiée de résolution des désaccords entre les acteurs



politiques. », a-t-il dit. Le gouvernement soutient alors être prêt pour le dialogue. Mais au même moment, le Chef de l'Etat insiste sur le référendum qui pourra se tenir en 2018. De son côté, l'opposition se dit prête aussi pour le dialogue mais elle trouve que le pouvoir est de mauvaise foi. Pour elle, la lutte politique en cours a



dépassé l'étape d'un combat entre le parti au pouvoir et l'opposition. Il s'agit désormais d'un conflit ouvert. Elle menace d'en découdre avec Faure Gnassingbé s'il tient à son projet de référendum. Face à ces déclarations, on se demande si les acteurs politiques veulent vraiment dialoguer.



Il faut aussi souligner, qu'au lieu de privilégier des échanges devant aboutir au dialogue, l'opposition veut encore perdre du temps dans les rues. Selon plusieurs acteurs, les marches qu'elle continue d'organiser sont inopportunes et elles risquent de ne plus exercer la pression sur le pouvoir.

Après la présentation des vœux à ses membres et sympathisants

Le Mouvement des Jeunes Unir part à la conquête des cœurs avec les "Rencontres Unies"

A l'occasion de la nouvelle année, le Mouvement des Jeunes Unir (MJU) a présenté ses vœux les meilleurs à ses membres et sympathisants.

La cérémonie a eu lieu le week-end dernier en présence des membres du Bureau National du Mouvement des Jeunes Unir (MJU). L'événement a été l'occasion pour le Bureau National du MJU de rendre grâce au Seigneur pour sa bonté à l'endroit du pays, de ses plus hautes autorités et du peuple tout entier.

Occasion également pour le Bureau National de saluer l'engagement du chef de l'Etat SEM Faure Essozimna Gnassingbé, président

fondateur du grand parti UNIR pour sa politique sociale, de proximité et de consolidation du climat de paix dans le pays.

Il a, à cet effet, appelé la jeunesse togolaise à l'optimisme, au respect des valeurs républicaines et à la solidarité, qui feront d'elle un acteur clé de la vie sociopolitique du pays. Le Bureau National MJU a d'ailleurs saisi cette occasion pour exhorter la jeunesse togolaise à rejoindre activement les fora d'échanges et de propositions annoncés par le Président de la République dans son message de vœux de nouvel an à la nation le 3 janvier dernier. Pour le délégué natio-



nal de ce mouvement Malik Natchaba qui a lu le message de vœux, le Président de la République Faure E. Gnassingbé lors de ses vœux à la Nation a salué «le dynamisme et l'engagement de la jeunesse togolaise» et a réaffirmé que cette jeunesse sera davantage «au cœur de l'in-

tervention de l'Etat». Ce qui se matérialise entre autres par l'attribution des marchés publics à un quota allant jusqu'à 20% aux jeunes entrepreneurs et aux femmes.

Au cours de la cérémonie, le Bureau National du Mouvement des Jeunes Unir (MJU) a présenté une de ses

principales actions en ce début 2018 notamment les «Rencontres Unies» qui seront des sessions mensuelles d'échanges ouvertes entre le MJU et l'ensemble de la jeunesse. Justement ces «rencontres unies» annoncées par le MJU commencent aujourd'hui.

La Rédaction

Mise en place de l'équipe dirigeante de TogoCom Atcha Dédji Affoh à la Direction Générale

Le processus de mise en place de la société holding togolaise des communications électroniques TogoCom suit son cours. Le Directeur de Togocel, Atcha Dédji Affoh est nommé Directeur Général de cette société naissante. L'ancien président du conseil d'Administration, Tairou Bagbiègue, a été remplacé par le Colonel Gnama Latta. Une étape importante dans la mise en place de cette société vient donc d'être franchie.

La nomination de Atcha Dédji Affoh n'a vraiment pas surpris l'opinion. L'homme a fait déjà ses



preuves avec sa filiale Togo Cellulaire pendant plusieurs années. Il est Bien connu dans le secteur de la télécommunication. De son passage de la direction financière à la direction générale

de Togocel, il a prouvé qu'il est techniquement compétent. La boîte qu'il a dirigée s'est toujours bien portée sur le plan économique. Les audits réalisés ont toujours révélé que sa ges-

tion était correcte. Dans l'optique de révolutionner le secteur de la télécommunication au Togo, le gouvernement compte donc s'appuyer sur son leadership pour mettre Togocom sur une bonne piste.

En ce qui concerne le nouveau président du conseil d'administration, le Colonel Gnama Latta, il a aussi fait ses preuves en tant que PCA de Togo Télécom. Il est bien connu pour sa rigueur. Mais le hic, il accumule déjà plusieurs postes de responsabilité importante. Il risque alors de se perdre et d'être moins efficace

dans ses multiples tâches.

Le gouvernement a adopté le décret portant création, attributions, organisation et transfert d'actifs à la société holding togolaise des communications électroniques, Togocom le 13 juillet 2017. L'objectif est d'adapter le groupe constitué de Togo Telecom et Togo Cellulaire aux nouvelles exigences technologiques notamment l'Internet, l'économie numérique et ses opportunités pour créer de la croissance dans le pays.

La Rédaction

Le TOGO produit du pétrole ou pas ?

La Banque de France corrige l'erreur annoncée par la BCEAO

Une «erreur» s'est glissée dans le rapport annuel 2016 de la zone franc, élaboré par la Banque de France sur la production de pétrole par le Togo, information abondamment relayée ces derniers jours, a relevé mardi le représentant national de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), Kossi Tenou.

Selon ce rapport (citant la BCEAO comme source), le Togo a exploité de 2013 à 2016, 42 202 500 barils de pétrole pour environ plus de 2,7 milliards de dollars, soit plus de 1.535 milliards de F.CFA.

«Le rapport annuel 2016 de la zone franc, contient en réalité, une erreur de reporting dans la monographie économique du Togo. En effet, les données attribuées au Togo, relatives à la production du pétrole, sont plutôt

les statistiques sur la Côte d'Ivoire», a précisé M. Tenou lors d'un point de presse.

«Il en est de même des chiffres sur les principales productions agricoles vivrières et d'exportation, qui sont également des données de la Côte d'Ivoire. En d'autres termes, ce sont les tableaux sur les principales productions de pétrole, de cultures vivrières et de cultures d'exportation concernant la Côte d'Ivoire qui ont été attribués par erreur au Togo, dans le rapport», a-t-il indiqué.

Dans ses explications, les statistiques de production de pétrole de la Côte d'Ivoire sont portées aux pages 159 et 160 dudit rapport. Ces mêmes chiffres se retrouvent à la page 231 sur le Togo.

«La Banque centrale estime que l'attribution par erreur, des statistiques de production

de pétrole de la Côte d'Ivoire au Togo, ne doit en aucun cas être considérée comme une preuve de la production du pétrole par le Togo», a martelé le représentant national de la BCEAO.

«Aucune information disponible à la Banque centrale ne permet d'attester que le Togo est producteur



de pétrole», a-t-il souligné. Cette erreur a été rectifiée par la

Banque de France sur son site internet. Des informations selon lesquelles le Togo produit du pétrole, ont été déjà une fois publiées par des médias et les autorités, étaient vite montées au créneau pour un démenti formel.

waraa/Savoir news

Contribution des médias à l'atteinte des ODD

RéMEDD-Togo lance ses activités

Suite de la p 2

Président du bureau exécutif du réseau. Pour l'atteinte de ses objectifs, RéMEDD va accompagner l'outil de développement durable dans ses phases d'émergence des petites et moyennes industries et entreprises (2017 à 2022) et de maturité (2023 à 2030), conformément au plan d'affaires du programme

de l'Entreprise Sociale du Marché Commun (ESMC), pour la réalisation des ODD au Togo et dans le monde. Il va également mener plusieurs actions dont la sensibilisation, la formation, l'information en faveur des populations à la base.

Porté sur les fonts baptismaux le 26 avril 2017,

RéMEDD est dirigé par un Bureau Exécutif de 8 membres. Dans son intervention, le Président par intérim de la HAAC a exhorté les médias à travailler à l'atteinte des objectifs nobles fixés par le réseau.

La Rédaction

Problématique de l'emploi des jeunes

Le Chef de l'Etat déterminé

Dans son adresse à la Nation le 03 janvier dernier, le Président de la République, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE affirmait « **la jeunesse togolaise dont le dynamisme et l'engagement doivent être soutenus et accompagnés sera au cœur des interventions de l'Etat** » ; de plus il disait « ... **les solutions les plus pertinentes aux problématiques de l'éducation, de l'emploi et de l'insertion des jeunes sont celles qui sont nourries par leurs propres réflexions et contributions** ».

Suite à ce discours l'espoir de la jeunesse s'est mis à la hauteur de l'immense défi que s'est lancé le Chef de l'Etat. En effet les nombreux et épineux problèmes dans le secteur de l'éducation, les fléaux du chômage et du sous-emploi chronique et les difficultés d'insertion des jeunes dans le monde des affaires et de la société sont autant de pesanteurs et des boulets qui bloquent l'épanouis-

sement de cette frange la plus dynamique de la population. Aujourd'hui des projets et programmes sont initiés pour répondre aux besoins des jeunes en matière d'emplois et d'insertion. Ces projets et programmes doivent être intensifiés au regard de la demande sur le terrain. Si le PROVONAT devenu ANVONAT et l'ANPE ont été de bons programmes pour l'acquisition des expériences professionnelles par la jeunesse, ils doivent avoir une suite logique avec l'organisation régulière des concours dans la fonction publique afin de faire valoir ces expériences acquises. De même le FAIEJ qui est un bon outil d'insertion des jeunes doit élargir sa couverture et intensifier ses actions car beaucoup de projets des jeunes sont en souffrance faute d'accompagnement financier dû à

un tri trop rigoureux, naturellement, en fonction des moyens disponibles. La jeunesse togolaise souffre aussi d'autres fléaux dont celui du cu-



mul de fonctions et le très fort taux de travail des seniors. Ces situations, non seulement, empiètent sur les chances d'emploi de la jeu-

nesse mais aussi peuvent être contre productives.

S'agissant du cumul des fonctions, on note qu'une seule personne assure plusieurs charges comme s'il n'y avait plus d'autres compétences. A titre d'exemple l'actuel Directeur Général de la SALT assure aussi la direction de l'ANAC et est le Président du Conseil d'Administration de la Holding Togo-Com. Loin de nous l'idée de sous-estimer les compétences et le volontarisme du Colonel Latta GNAMA nous estimons que cette charge cumulée ne lui permettra pas de donner le meilleur de lui-même à ces trois postes. Il serait

donc contreproductif et c'est malheureusement des chances d'emploi et de promotion de la jeunesse qui sont perdues. En ce qui concerne les

retraités encore en fonction il faut reconnaître que ce phénomène est inquiétant. Le taux de seniors en activité, soit à des postes de nomination ou à des postes techniques, est très élevé. Il conviendrait, si les aspirations de la jeunesse étaient prises en compte, d'expurger les vieilles locomotives de l'administration afin de la rendre plus performante avec du sang neuf.

Tels sont les vœux de la jeunesse pour 2018 et l'on ose croire que conformément aux vœux adressés par le premier des togolais à l'endroit de la jeunesse, ils sonneront comme un signal nouveau dans la résolution des fléaux qui minent la jeunesse de la terre de nos aïeux. Et pour elle, c'est un motif de croire que demain sera meilleur. Et ils sont nombreux ces jeunes qui disent « wait and see ».

**SENA LE LIBRE
PENSEUR**

Manifestations politiques au Togo

13 janvier 2018, la journée de tous les dangers ?

L'atmosphère politique se chauffe et se tend. Le programme « si tu marches je marche » reprend ce 13 janvier. La classe politique, opposition comme majorité au pouvoir projette marcher ce jour du 13 janvier riche de symboles dans la vie politique de notre pays.

Les partis membres de la coalition des 14 ont annoncé des jours et des semaines difficiles très prochainement et c'est à quoi répond UNIR, le parti au pouvoir, qui appelle, comme la coalition, à des manifestations le samedi 13 janvier sur toute l'étendue du territoire. En ré-



pondant du tic au tac à l'opposition, UNIR veut démontrer, comme par le passé, sa capacité de mobilisation de l'immense majorité des togolais acquise à sa cause. Ce parti veut également démontrer que nul n'a le monopole de la rue.

Il faut retenir aussi que depuis son avènement au pouvoir le Président Faure se bat pour faire de la date du 13 janvier une journée moins polémique mais la dangereuse récupération de cette date par l'opposition fait craindre le pire. Les manifestations de



rues quelles qu'elles soient ont suffisamment établi un équilibre des forces entre les acteurs politiques. Il conviendrait aujourd'hui d'explorer d'autres pistes de sortie de crise pour un aboutissement des réformes politiques con-

sensuelles. Nos hommes politiques doivent prouver leur capacité à surmonter leur égo afin d'éviter des violences gratuites et des souffrances inutiles au peuple.

SENA LE LIBRE PENSEUR

Echo de l'exécutif

Le Chef de l'Etat a présidé le conseil des ministres hier

Le gouvernement a tenu le premier conseil des ministres hier au palais de la présidence en présence du Président de la République Faure Gnassingbé. A cette rencontre, le Premier ministre a souhaité les vœux du gouvernement à Faure Gnassingbé. Pour sa part, il a demandé aux ministres de redoubler d'effort dans l'accomplissement de leur mission pour le bien-être des populations. Après les vœux le conseil a adopté 3 décrets et procédé à des nominations. Le premier décret porte organisation et fonctionnement du Fonds national pour le développement du sport (FONADES). Le second porte règlementation de l'importation des véhicules automobiles d'occasion au Togo. Le troisième fixe le nombre des Commissions Electorales Locales Indépendantes (CELI) et leurs ressorts territoriaux.

Lisez plutôt l'intégralité du communiqué ayant sanctionné ce conseil.

**COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES
DU MERCREDI 10 JANVIER 2018**

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 10 janvier 2018 au Palais de la Présidence de la République, sous la présidence de son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République. Avant le début des travaux de ce premier Conseil des ministres de l'année 2018, le Premier ministre, Chef du gouvernement, a présenté avec déférence, au nom du gouvernement et en son nom propre, les vœux au Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, également, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO. Le Premier ministre a salué le ferme engagement du Président de la République qui a toujours oeuvré inlassablement pour la consolidation de la paix, la sécurité, et pour l'ancrage des valeurs de la démocratie et de l'Etat de droit dans notre pays.

Il a également salué la vision de positionnement stratégique du Chef de l'Etat pour le Togo à l'horizon 2022, vision qui se traduit dans les faits par les réformes courageuses engagées depuis plusieurs années et ce, dans les domaines politique, économique, social, diplomatique etc., vision qui forge et explique l'adhésion massive du peuple souverain qui lui a accordé son suffrage. Poursuivant ses vœux, le Premier ministre a exprimé l'admiration du gouvernement pour le courage politique, la lucidité et la sérénité avec lesquels le Président de la République, qui s'est résolument inscrit dans l'action et la responsabilité, conduit notre pays depuis toujours et particulièrement durant cette période de mouvements socio-politiques. Enfin, le Chef du gouvernement a rappelé la légitimité du Président de la République, légitimité tirée des élections libres, démocrati-

ques et transparentes, ayant permis au peuple souverain de choisir celui qui est le plus en phase avec lui et non des vendeurs d'illusions. Avant de clore les vœux, le Premier ministre a tenu à rassurer le Président de la République que le gouvernement a bien pris la mesure de l'appel qu'il a lancé lors des vœux qu'il a prononcés à l'endroit de la nation le 3 janvier 2018, et promet que le gouvernement redoublera d'ardeur dans la discipline, la cohésion, le dévouement total et la culture de la gestion axée sur les résultats afin de répondre mieux aux attentes de nos populations. Prenant à son tour la parole, le Président de la République a remercié le Premier ministre et l'ensemble des membres du gouvernement, et leur a formulé ses vœux les meilleurs de santé, de prospérité, ainsi qu'à leurs familles respectives. Le Chef de l'Etat a demandé à chacun de redoubler d'efforts dans l'accomplissement de sa mission, d'être encore plus disponible, d'avoir le souci permanent de l'atteinte des résultats pour le bien-être des populations, de cultiver la proximité du terrain et de faire de la pédagogie pour expliquer à nos populations les actions du gouvernement. Pour terminer, le Président de la République a demandé aux membres du gouvernement de travailler en synergie et en totale cohésion. Afin de donner plus de crédibilité à l'action gouvernementale, un arrêté portant Charte de bonne conduite des membres du gouvernement a été remis à chaque ministre. Le Président de la République et le Premier ministre ont invité les membres du gouvernement à se l'approprier et à s'en imprégner dans leurs actions au quotidien. Le Conseil a ensuite :

- adopté trois (3) décrets
- et procédé à des nominations

Au titre des décrets
Le premier décret adopté par le Conseil porte organisation et fonctionnement du Fonds national pour le développement du sport (FONADES). Dans le cadre des réformes engagées par le gouvernement, le ministère chargé des sports a fait approuver la politique nationale des sports (PNS) par le décret n°2011-040 du 16 mars 2011 et adopter la loi n°2011-017 du 16 juin 2011 portant charte des activités physiques et sportives.
 L'objectif visé par ces textes est de contribuer au développement social et économique de notre pays par la promotion de la pratique sportive à travers la mise en place d'un mécanisme de mobilisation des ressources nécessaires pour le développement du sport, conformément aux dispositions de l'article 58 de ladite loi.
 Bras financier de l'Etat pour mobiliser les ressources en faveur de la promotion du sport et doté d'autonomie de gestion, le FONADES, a pour mission de mobiliser, de gérer le financement des activités physiques et sportives et de soutenir matériellement et financièrement la pratique des sports au Togo.
Le deuxième décret adopté par le Conseil porte règlementation de l'importation des véhicules automobiles d'occasion au Togo. L'importation incontrôlée de véhicules d'occasion, hors normes, et leur utilisation porte préjudice à la sécurité routière (enjeu majeur de santé publique et de protection des personnes) puis engendre la dégradation précoce des infrastructures routières ainsi que des coûts énormes pour l'entretien routier. Par ailleurs, sur le plan environnemental, ces véhicules d'occasion engendrent des nuisances considérables et émettent des substances polluantes, exposant ainsi les populations à des risques de maladies respiratoires aiguës. Le présent décret permettra de limiter à l'avenir l'âge des véhicules d'occasion importés au Togo. En adoptant ce décret, le conseil entend assainir le parc automobile togolais et surtout sauvegarder la vie des citoyens, victimes de l'insécurité routière liée entre autres à l'état délabré de ces véhicules d'occasion hors normes.

Le troisième décret adopté par le conseil des ministres, fixe le nombre des Commissions Electorales Locales Indépendantes (CELI) et leurs ressorts territoriaux. La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), dont les membres sont entrés en fonction depuis le 20 octobre 2017, a entamé ses activités pour la préparation des différents scrutins prévus en 2018. La CENI a prévu d'entamer dès ce mois de janvier, la révision des listes électorales. La première étape dans le cadre de cette opération de révision consiste à la mise en place des commissions électorales locales indépendantes (CELI). Le nombre de ces commissions ainsi que leurs ressorts territoriaux sont fixés par décret en conseil des ministres, conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi portant code électoral. Ainsi, le présent décret prévoit 38 commissions électorales locales indépendantes, de même que leurs ressorts territoriaux.
 Au titre des nominations
 • Au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, le conseil a procédé à la nomination du secrétaire général de l'Université de Lomé.
 • Au ministère de l'Administration territoriale et des collectivités locales, le conseil a procédé à la nomination de préfets des préfectures de Dankpen et de Kpendjal Ouest.
 • Au ministère de la planification du développement, le conseil a procédé à la nomination du directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED).
 • Au ministère de l'économie et des finances, dans le cadre de la réorganisation de ce ministère, amorcée par le décret n°2017-112/PR du 29 septembre 2017, portant attributions, réorganisation et fonctionnement dudit ministère, le conseil a procédé aux nominations du secrétaire général du ministère, du directeur général du budget et des finances, du directeur général du Trésor et de la comptabilité et du directeur général des études et des analyses économiques.

**Fait à Lomé,
le 10 janvier 2018
Le Conseil des ministres**

www.annuairestogo.tg

Nous sommes l'outil qu'il vous manque.

- Renforcez votre visibilité
- Augmentez votre impact



**Conducteurs de Taxi et de Taxi - moto,
PAYEZ facilement l'IRTR
à partir de votre mobile**



***145*6*5*2#**

***145#**



Saisissez le numéro d'immatriculation de l'engin

*(Exemple : TG **** BG)*

**Vous recevez la notification d'imposition
précisant le montant à payer**

Confirmez le paiement

**Saisissez votre code secret de compte TMoney
pour valider la transaction**

*Vous recevez enfin un message de validation ou de l'invalidation de
l'opération.*

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

WARAA PHOTOS ALBUM DE LA DANSE KAMOU DE LA COMMUNAUTE D'ATCHANGBADE A LOME
Les Vainqueurs

